Gestion pastorale des espaces naturels sensibles

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Villenave-d'Ornon
Services de la collectivité associés : Pôle développement durable ; Services techniques
Budget : 250 000 €/an (acquisitions et gestion)
Partenaires financiers : Agence de l'Eau Adour Garonne ; Département de la Gironde (33) ; Bordeaux Métropole
Partenaires techniques : Agence de l'Eau Adour Garonne ; Conseil Départemental de la Gironde ; Bordeaux Métropole ; Conseil régional Nouvelle-Aquitaine ; Communauté de communes de Montesquieu ; les propriétaires fonciers, associations d'usagers (chasse et pêche)
Date de début du projet : 01/01/2006



OBJECTIFS

Le site des Espaces naturels sensibles (ENS) de la Vallée de l'Eau Blanche présente un intérêt écologique et fonctionnel fort et fait partie du réseau Natura 2000. 234 espèces végétales et 347 espèces faunistiques ont été recensées, dont des espèces remarquables et/ou protégées par les directives européennes comme la Fritillaire pintade, l'Orchis à fleur lâche ou le Cuivré des marais. De plus, il s'agit d'une zone d'expansion de crue, jouant un rôle majeur en cas d'inondations. Toutefois, la fermeture du milieu, suite à la déprise agricole, met en péril la biodiversité présente et la fonction hydraulique. La ville a fait le choix de mettre en place des mesures de gestion spécifiques sur ces ENS dont les objectifs sont de :

- restaurer le milieu et mener une gestion favorable au maintien et au développement des espèces présentes sur ces milieux humides (Fritillaire pintade, Orchis à fleurs lâches, espèces d'oiseaux

nicheurs…) ;
- faciliter la fonction hydraulique du site et prévenir certains risques en cas de crues ;
- favoriser la cohabitation des différents usages sur le site (pêcheurs, chasseurs, industriels, éleveurs…) ;
- sensibiliser les habitants à la valeur écologique des zones humides ;
- valoriser l'histoire agricole de la ville (maraîchage, culture du cresson…).

MESURES MISES EN ŒUVRE

Dans le cadre d'une politique volontariste initiée en 2006, la ville de Villenave-d'Ornon bénéficie de la délégation du droit de préemption au titre des ENS (compétence relevant du département). Elle assure ainsi une démarche globale de maîtrise foncière, de restauration et de gestion de ce site, en partenariat étroit avec les institutions compétentes (Département de la Gironde, Agence de l'Eau Adour-Garonne et Bordeaux Métropole).

Suite à une étude écologique, la commune a déployé entre 2011 et 2016 un premier plan de gestion des ENS de la Vallée de l'Eau Blanche, appuyée par une chargée de mission ENS. L'acquisition des parcelles fut un préalable, la maîtrise foncière étant déterminante pour la concrétisation des mesures de gestion.

Ainsi, un important travail de veille et de concertation avec les propriétaires fonciers a été engagé et près de 1,3 million d'euros ont été consacrés à l'acquisition de 42 parcelles, représentant près de 45 ha (soit 57 % de l'ENS).

Par la suite, les secteurs enfrichés ont été restaurés et une gestion conservatoire des prairies bocagères a été mise en œuvre. Les deux mesures phares sont : l'entretien par pâturage ovin extensif et la fauche tardive. Cette dernière a pour objectif de prendre en compte et de respecter le cycle de reproduction des espèces animales et végétales. La fauche tardive se fait alors de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle, permettant à la faune présente de se réfugier dans les bordures. À cela s'ajoutent diverses mesures de gestion : entretien et calibrage des haies, broyage des refus, entretien des berges, pose de clôtures, lutte contre les espèces invasives…

L'ensemble de cette démarche est valorisé auprès du grand public dans le cadre d'animations pédagogiques. L'un des évènements phares est la transhumance urbaine, faisant déplacer chaque année un troupeau de brebis d'une prairie en bord de rocade aux ENS en bord de Garonne.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

La réalisation de suivis écologiques annuels (faune et flore) a permis d'affiner la connaissance du site et d'évaluer les impacts du plan de gestion. Ainsi, il a été démontré que le travail opéré ces dernières années a favorisé le maintien et l'augmentation de certaines espèces, comme la fritillaire pintade, et la réapparition d'autres.

Coordonnées

Villenave d'Ornon
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

MOREL Mathias, directeur du Pôle développement durable
mission.agenda21@mairie-villenavedornon.fr
05 56 75 69 30